



CARAVANES 2025

DONNÉES TECHNIQUES, ÉQUIPEMENT ET PRIX

État 30.08.2024

Hobby
CONÇU POUR LA VIE

REMARQUES SUR LE POIDS DES VÉHICULES ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU POIDS

Chaque camping-car, fourgon et caravane est conçu par le constructeur pour une masse maximale techniquement admissible qui ne doit pas être dépassée pendant les déplacements. Le règlement d'exécution (UE) 2021/535 de la Commission du 31 mars 2021, appliqué uniformément dans l'Union européenne, contient des dispositions légales relatives au poids des véhicules. Nous en avons résumé pour vous les principaux points. Veuillez lire attentivement les explications et les conseils ci-après. Il convient d'y prêter une attention particulière lors du choix de votre véhicule et de la configuration de l'équipement spécial. Nos partenaires commerciaux se feront un plaisir de vous assister.

1. LA MASSE (EN CHARGE) MAXIMALE TECHNIQUEMENT ADMISSIBLE

La « masse maximale techniquement admissible » est la masse maximale définie par le constructeur que votre véhicule peut supporter en charge pendant les déplacements. Veuillez noter que le dépassement de la masse maximale techniquement admissible pendant les déplacements peut constituer un risque pour la sécurité et est passible d'une amende dans de nombreux pays européens. Par conséquent, nous vous recommandons de peser votre véhicule avant de prendre la route et de vous assurer que la masse maximale techniquement admissible est respectée. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible pour chaque plan d'aménagement dans les données techniques.

2. LA MASSE EN ORDRE DE MARCHÉ

En principe, la « masse en ordre de marche » correspond au poids du véhicule vide de série selon les spécifications du constructeur et comprend, conformément à la définition légale, pour les camping-cars et les fourgons, le réservoir de carburant rempli au moins à 90 %, le poids forfaitaire du conducteur pris en compte de 75 kg, le carburant et les liquides ainsi que la masse de la carrosserie, de la cabine, du dispositif d'attelage (s'il est de série) et du kit de réparation crevaillon.

Pour les caravanes, la masse en ordre de marche comprend la masse du véhicule équipé de l'équipement de série conformément aux spécifications du constructeur, y compris les liquides, la masse de la carrosserie, les dispositifs d'attelage supplémentaires (s'ils sont de série) et le kit de réparation crevaillon.

La masse en ordre de marche est indiquée dans les données techniques pour chaque plan d'aménagement.

Veuillez noter que les données relatives à la masse en ordre de marche figurant dans les données techniques sont des valeurs calculées dans le cadre de la procédure d'homologation. Elles sont soumises à des marges de tolérance légalement admissibles allant jusqu'à ± 5 %, qui peuvent influencer directement sur la charge utile restante du véhicule individuel.

Exemple :

Masse en ordre de marche selon les données techniques : 2 939 kg
Tolérance légalement admissible de ± 5 % : 147 kg
Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 792 à 3 086 kg

Vous trouverez également des informations sur la marge légale de la masse en ordre de marche dans les données techniques.

Comme ces marges de tolérance légalement admissibles influent directement sur la charge utile restante du véhicule individuel, il convient d'en tenir compte dès la configuration du véhicule.

Exemple :

Si le véhicule de l'exemple ci-dessus présente des tolérances légales de + 1 % sur la masse en ordre de marche, la masse en ordre de marche passe de 2 939 kg à 2 968,4 kg, ce qui réduit la charge utile du véhicule de 29,4 kg.

3. LA MASSE RÉELLE DU VÉHICULE ET DE L'ÉQUIPEMENT SPÉCIAL

La « masse réelle du véhicule » comprend la masse en ordre de marche et l'équipement spécial au départ usine.

L'« équipement de série » désigne la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques requises par la loi. Il s'agit notamment de tous les équipements montés de série. Pour plus de détails sur l'équipement de série, consultez notre configurateur.

L'« équipement spécial » désigne tous les équipements non inclus dans l'équipement de série qui sont montés en usine sur le véhicule sous la responsabilité du constructeur et qui peuvent être commandés par le client. En revanche, les autres accessoires installés par le constructeur, par le partenaire commercial ou par vous-même après la livraison du véhicule au départ usine ne font pas partie de l'équipement spécial. Vous trouverez également des informations sur l'équipement spécial pouvant être commandé en usine dans notre configurateur.

Veuillez noter que l'installation d'équipement spécial réduit toujours la masse de la charge utile (cf. point 5). Pour connaître la masse maximale d'équipements spéciaux pouvant être sélectionnés pour chaque plan d'aménagement, consultez les informations relatives à chaque plan d'aménagement (cf. point 6).

4. LA MASSE DES PASSAGERS / LE NOMBRE MAXIMAL DE COUCHAGES

Pour les camping-cars et les fourgons, la masse des passagers est calculée sur la base du nombre de personnes en ordre de marche indiqué pour chaque plan d'aménagement dans les données techniques. Un poids forfaitaire de 75 kg est appliqué pour chaque personne transportée, quel que soit le poids réel des passagers. Le conducteur ayant déjà été pris en compte dans la masse en ordre de marche, il n'est pas ajouté à la masse des passagers. Par conséquent, pour un véhicule dont le nombre de personnes autorisées en ordre de marche est de 4, la masse des passagers est de 225 kg (3*75 kg).

Pour les caravanes, le nombre de couchages est également indiqué pour chaque plan d'aménagement dans les données techniques. Toutefois, le nombre de couchages ne constitue pas une masse distincte à prendre en compte dans le calcul du poids du véhicule. En revanche, dans le cas des caravanes, le nombre de couchages est déterminant pour le calcul de la charge utile minimale (cf. point 5).

5. LA MASSE DE LA CHARGE UTILE ET LA MASSE DE LA CHARGE UTILE MINIMALE

Pour les camping-cars et les fourgons, la « charge utile » désigne la différence entre la masse maximale techniquement admissible en charge et la masse en ordre de marche, augmentée de la masse des passagers et de la masse de l'équipement spécial.

Pour les caravanes, la « charge utile » est calculée en déduisant de la masse maximale techniquement admissible la masse en ordre de marche et la masse de l'équipement spécial.

Le règlement d'exécution (UE) 2021/535 impose aux véhicules construits par HOBBY une « charge utile minimale » fixe pour les bagages et autres objets qui ne font pas partie de l'équipement spécial installé en usine. Le but est de s'assurer que vous pouvez transporter des bagages personnels et de l'approvisionnement (par ex., des vêtements, des équipements de toilette et de cuisine, de la nourriture, du matériel de camping ou des jouets) sans dépasser la masse maximale techniquement admissible en charge.

Pour les camping-cars et les fourgons construits par HOBBY, cette charge utile minimale se calcule selon la formule suivante :

masse de la charge utile minimale en kg $\geq 10 \cdot (n + L)$
n = nombre maximal de passagers plus le conducteur et
L = longueur totale du véhicule en mètres.

Exemple : pour un camping-car avec 4 places assises autorisées et une longueur de 7 m, la charge utile minimale est de 110 kg ($10 \cdot [4+7]$).

En revanche, pour les caravanes, la charge utile minimale prescrite par la loi se calcule en fonction du nombre maximal de couchages :

masse de la charge utile minimale en kg $\geq 10 \cdot (n + L)$
n = nombre maximal de couchages et
L = longueur de cellule du véhicule en mètres.

Exemple : pour une caravane de 3 couchages et d'une longueur de cellule de 5,5 m, la masse de la charge utile minimale est de 85 kg ($10 \cdot [3+5,5]$).

La configuration de votre véhicule ne doit pas être inférieure à cette charge utile minimale. Si, suite au choix d'un équipement spécial, la masse réelle du véhicule est telle qu'il ne reste plus suffisamment de masse libre pour les passagers (uniquement pour les camping-cars et les fourgons) et la charge utile minimale entre la masse réelle du véhicule et la masse maximale techniquement admissible, deux options s'offrent à vous lors de la configuration selon le plan d'aménagement : sélectionner une augmentation de charge (augmentation de la masse maximale techniquement admissible) et/ou désélectionner un équipement spécial. Dans le cas contraire, vous ne pouvez poursuivre ni la configuration ni la commande.

Le cas échéant, vérifiez auprès de votre revendeur HOBBY que la masse maximale techniquement admissible n'est pas dépassée, c'est-à-dire qu'il reste suffisamment de masse libre pour les conducteurs (uniquement pour les camping-cars et les fourgons) et la masse de la charge utile minimale.



6. LA MASSE MAXIMALE POUR L'ÉQUIPEMENT SPÉCIAL














Afin que la masse maximale techniquement admissible du véhicule, compte tenu de la masse en ordre de marche, de la masse des passagers (uniquement pour les camping-cars et les fourgons) et de la charge utile minimale prescrite par la loi, ne soit pas dépassée par l'installation de l'équipement spécial, HOBBY a limité l'installation d'équipements spéciaux et a fixé, côté constructeur, une « masse maximale pour l'équipement spécial ».

Pour les camping-cars et les fourgons, elle est calculée en déduisant de la masse maximale techniquement admissible la masse en ordre de marche, la masse des passagers et la charge utile minimale. Pour les caravanes, elle se calcule en déduisant de la masse maximale techniquement admissible la masse en ordre de marche et la charge utile minimale.

Étant donné que la masse en ordre de marche est une valeur calculée soumise à des tolérances légales allant jusqu'à ± 5 % et que ces tolérances peuvent conduire à une charge utile inférieure à la charge utile minimale, la masse maximale pour l'équipement spécial est également calculée en tenant compte, à titre de précaution, des tolérances légales admises. Sont également pris en compte les éléments d'équipements spéciaux des variantes nationales / modèles spéciaux qui ne font pas partie de l'équipement de série.

Vous trouverez des informations sur la masse maximale des équipements spéciaux pour chaque plan d'aménagement dans les données techniques.

ONTOUR	390 SF	460 DL	470 KMF	
				
	L: 5.791 mm · B: 2.200 mm · G: 1.200 kg	L: 6.616 mm · B: 2.200 mm · G: 1.300 kg	L: 6.720 mm · B: 2.200 mm · G: 1.350 kg	
DE LUXE	400 SFe	460 UFe	460 LU	460 Sff
				
	L: 5.975 mm · B: 2.300 mm · G: 1.300 kg	L: 6.640 mm · B: 2.300 mm · G: 1.350 kg	L: 6.762 mm · B: 2.300 mm · G: 1.350 kg	L: 6.762 mm · B: 2.300 mm · G: 1.350 kg
	490 KMF	495 UL	495 WFB	515 UHK
				
	L: 6.892 mm · B: 2.300 mm · G: 1.500 kg	L: 7.131 mm · B: 2.300 mm · G: 1.500 kg	L: 7.131 mm · B: 2.300 mm · G: 1.500 kg	L: 7.537 mm · B: 2.300 mm · G: 1.700 kg
	515 UHL	540 UL	540 KMFe	545 KMF
				
	L: 7.537 mm · B: 2.300 mm · G: 1.700 kg	L: 7.297 mm · B: 2.300 mm · G: 1.550 kg	L: 7.449 mm · B: 2.300 mm · G: 1.600 kg	L: 7.432 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg
	560 KMFe			
				
	L: 7.520 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg			
EXCELLENT	460 SL	495 WFB	540 WFU	560 CFe
				
	L: 6.762 mm · B: 2.300 mm · G: 1.350 kg	L: 7.131 mm · B: 2.300 mm · G: 1.500 kg	L: 7.278 mm · B: 2.300 mm · G: 1.550 kg	L: 7.520 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg
EXCELLENT EDITION	460 UFe	490 KMF	495 UL	540 WLU
				
	L: 6.640 mm · B: 2.300 mm · G: 1.350 kg	L: 6.892 mm · B: 2.300 mm · G: 1.500 kg	L: 7.131 mm · B: 2.300 mm · G: 1.500 kg	L: 7.305 mm · B: 2.300 mm · G: 1.550 kg
	540 UL	540 Uff	545 KMF	560 KMFe
				
	L: 7.297 mm · B: 2.300 mm · G: 1.550 kg	L: 7.460 mm · B: 2.300 mm · G: 1.550 kg	L: 7.432 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg	L: 7.520 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg
	650 KMFe	650 UMFe		
				
	L: 8.331 mm · B: 2.500 mm · G: 1.900 kg	L: 8.331 mm · B: 2.500 mm · G: 1.900 kg		

PRESTIGE	560 FC	560 WLU	560 WFU	620 CL
				
	L: 7.520 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg	L: 7.520 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg	L: 7.568 mm · B: 2.500 mm · G: 1.700 kg	L: 8.031 mm · B: 2.500 mm · G: 1.900 kg
	650 KFU	650 Uff	660 WFC	720 UKFe
				
	L: 8.381 mm · B: 2.500 mm · G: 2.000 kg	L: 8.331 mm · B: 2.500 mm · G: 1.900 kg	L: 8.331 mm · B: 2.500 mm · G: 1.900 kg	L: 9.031 mm · B: 2.500 mm · G: 2.500 kg
	720 KWFU	720 WQC		
				
	L: 9.031 mm · B: 2.500 mm · G: 2.500 kg	L: 9.031 mm · B: 2.500 mm · G: 2.500 kg		
MAXIA	585 UL	595 KML	660 WQM	
				
	L: 7.713 mm · B: 2.500 mm · G: 1.800 kg	L: 8.022 mm · B: 2.500 mm · G: 1.800 kg	L: 8.331 mm · B: 2.500 mm · G: 2.000 kg	

LÉGENDE DES SYMBOLES

-  Couchages
-  Séjour
-  Cuisine
-  Salle d'eau
-  Rangements
-  Nombre de couchages + couchages en option
-  Nombre couchages enfants + couchages enfants en option
-  Lit de pavillon
-  Modèle à double essieu
-  Réfrigérateur (L)

IMPLANTATION

- F Grand lit
- Fe Grand lit, lavabo séparé
- Ff/Q Lit central
- H Lit de pavillon
- K Chambre enfants
- L Lits jumeaux
- B Salon avant
- C Salon en C
- D Dinette
- M Salon central
- S Salon latéral
- U Salon en U
- W Cabinet de toilette arrière

DONNÉES TECHNIQUES

- L Longueur totale
- B Largeur totale
- G Masse en charge maxi technique admissible (MMTA)

DONNÉES TECHNIQUES

CARAVANES

GAMME Modèles	CHÂSSIS		DIMENSIONS ET POIDS					DIMENSIONS ET POIDS					COUCHAGES		GAMME Modèles	
	Nombre d'essieux	Dimensions des pneus	Longueur totale	Longueur caisse	Largeur totale / largeur intérieure	Hauteur totale / hauteur intérieure ¹	Masse en charge maxi techniquement admissible (MMTA) ²	Masse en ordre de marche (-/ + 5 %) ³	Masse maximale pour l'équipement spécial ⁴	Augmentation de la MMTA jusqu'à	Épaisseur panneaux (plancher / toit / parois)	Développement avent ⁵	Rail de fixation (dimensions partie droite)	Nombre de couchage (adultes / enfants)		Dimension couchage des lits jumeaux (longueur x largeur)
ONTOUR																
390 SF	1	195 / 70 R 14 XL	5.791	4.602	2.200 / 2.072	2.627 / 1.950	1.200	983 (934-1.032)	82	1.500	37 / 31 / 31	8.360	2.602	4	-	390 SF
460 DL	1	195 / 70 R 14 XL	6.616	5.430	2.200 / 2.072	2.627 / 1.950	1.300	1.136 (1.079-1.193)	23	1.500	37 / 31 / 31	9.180	3.428	3	1.970 x 770; 1.870 x 770	460 DL
470 KMF	1	195 / 70 R 14 XL	6.720	5.531	2.200 / 2.072	2.627 / 1.950	1.350	1.116 (1.060-1.172)	73	1.500	37 / 31 / 31	9.290	3.531	3 / 2	-	470 KMF
DE LUXE																
400 SFe	1	195 / 70 R 14 XL	5.975	4.799	2.300 / 2.172	2.627 / 1.950	1.300	1.121 (1.065-1.177)	45	1.500	37 / 31 / 31	8.590	2.796	3	-	400 SFe
460 UFe	1	195 / 70 R 14 XL	6.640	5.464	2.300 / 2.172	2.627 / 1.950	1.350	1.181 (1.122-1.240)	15	1.500	37 / 31 / 31	9.220	3.471	4	-	460 UFe
460 LU	1	195 / 70 R 14 XL	6.762	5.586	2.300 / 2.172	2.627 / 1.950	1.350	1.189 (1.130-1.248)	6	1.500	37 / 31 / 31	9.340	3.593	4	2.050 x 770; 1.900 x 770	460 LU
460 SFF	1	195 / 70 R 14 XL	6.762	5.586	2.300 / 2.172	2.627 / 1.950	1.350	1.166 (1.108-1.224)	40	1.500	37 / 31 / 31	9.340	3.593	2 / 1	-	460 SFF
490 KMF	1	185 R 14 C	6.892	5.708	2.300 / 2.172	2.634 / 1.950	1.500	1.263 (1.200-1.326)	67	1.800	37 / 31 / 31	9.470	3.715	3 / 2	-	490 KMF
495 UL	1	185 R 14 C	7.131	5.947	2.300 / 2.172	2.634 / 1.950	1.500	1.276 (1.212-1.340)	61	1.800	37 / 31 / 31	9.710	3.954	4	2 x 1.930 x 820	495 UL
495 WFB	1	185 R 14 C	7.131	5.947	2.300 / 2.172	2.634 / 1.950	1.500	1.262 (1.199-1.325)	76	1.800	37 / 31 / 31	9.710	3.964	4	-	495 WFB
515 UHK	1	195 / 70 R 15 C	7.537	6.353	2.300 / 2.172	2.641 / 1.950	1.700	1.489 (1.415-1.563)	3	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	5 / 2	-	515 UHK
515 UHL	1	195 / 70 R 15 C	7.537	6.353	2.300 / 2.172	2.641 / 1.950	1.700	1.467 (1.394-1.540)	36	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	6	2 x 1.930 x 820	515 UHL
540 UL	1	185 R 14 C	7.297	6.113	2.300 / 2.172	2.636 / 1.950	1.550	1.347 (1.280-1.414)	35	1.800	39 / 31 / 31	9.880	4.120	4	2 x 1.930 x 820	540 UL
540 KMFe	1	185 R 14 C	7.449	6.265	2.300 / 2.172	2.636 / 1.950	1.600	1.391 (1.321-1.461)	26	1.800	39 / 31 / 31	10.030	4.272	3 / 2	-	540 KMFe
545 KMF	1	195 / 70 R 15 C	7.432	6.268	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.460 (1.387-1.533)	54	2.000	39 / 31 / 31	10.030	4.272	3 / 2	-	545 KMF
560 KMFe	1	195 / 70 R 15 C	7.520	6.356	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.475 (1.401-1.549)	37	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	3 / 2	-	560 KMFe
EXCELLENT																
460 SL	1	195 / 70 R 14 XL	6.762	5.586	2.300 / 2.172	2.627 / 1.950	1.350	1.195 (1.135-1.255)	9	1.500	37 / 31 / 31	9.340	3.593	3	2 x 1.930 x 820	460 SL
495 WFB	1	185 R 14 C	7.131	5.947	2.300 / 2.172	2.634 / 1.950	1.500	1.287 (1.223-1.351)	50	1.800	37 / 31 / 31	9.710	3.964	4	-	495 WFB
540 WFU	1	185 R 14 C	7.278	6.094	2.300 / 2.172	2.636 / 1.950	1.550	1.337 (1.270-1.404)	45	2.000	39 / 31 / 31	9.860	4.111	4	-	540 WFU
560 CFe	1	195 / 70 R 15 C	7.520	6.356	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.502 (1.427-1.577)	19	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	4	-	560 CFe
EXCELLENT EDITION																
460 UFe	1	195 / 70 R 14 XL	6.640	5.464	2.300 / 2.172	2.627 / 1.950	1.350	1.194 (1.134-1.254)	1	1.500	37 / 31 / 31	9.220	3.471	4	-	460 UFe
490 KMF	1	185 R 14 C	6.892	5.708	2.300 / 2.172	2.634 / 1.950	1.500	1.292 (1.227-1.357)	36	1.800	37 / 31 / 31	9.470	3.715	3 / 2	-	490 KMF
495 UL	1	185 R 14 C	7.131	5.947	2.300 / 2.172	2.634 / 1.950	1.500	1.331 (1.264-1.398)	3	1.800	37 / 31 / 31	9.710	3.954	4	2 x 1.930 x 820	495 UL
540 WLU	1	185 R 14 C	7.305	6.121	2.300 / 2.172	2.636 / 1.950	1.550	1.337 (1.270-1.404)	45	2.000	39 / 31 / 31	9.887	4.128	4	1.820 x 790; 1.950 x 790	540 WLU
540 UL	1	185 R 14 C	7.297	6.113	2.300 / 2.172	2.636 / 1.950	1.550	1.373 (1.304-1.442)	7	1.800	39 / 31 / 31	9.880	4.120	4	2 x 1.930 x 820	540 UL
540 UFF	1	185 R 14 C	7.460	6.276	2.300 / 2.172	2.636 / 1.950	1.550	1.357 (1.289-1.425)	22	1.800	39 / 31 / 31	9.930	4.283	4	-	540 UFF
545 KMF	1	195 / 70 R 15 C	7.432	6.268	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.476 (1.402-1.550)	37	2.000	39 / 31 / 31	10.030	4.272	3 / 2	-	545 KMF
560 KMFe	1	195 / 70 R 15 C	7.520	6.356	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.487 (1.413-1.561)	25	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	3 / 2	-	560 KMFe
650 KMFe	2	155 / 80 R 13 XL	8.331	7.168	2.500 / 2.367	2.628 / 1.950	1.900	1.648 (1.566-1.730)	48	2.200	39 / 31 / 31	10.920	5.172	3 / 2	-	650 KMFe
650 UMFe	2	155 / 80 R 13 XL	8.331	7.168	2.500 / 2.367	2.628 / 1.950	1.900	1.659 (1.576-1.742)	36	2.200	39 / 31 / 31	10.920	5.172	4 / 1	-	650 UMFe
PRESTIGE																
560 FC	1	195 / 70 R 15 C	7.520	6.356	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.518 (1.442-1.594)	2	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	4	-	560 FC
560 WLU	1	195 / 70 R 15 C	7.520	6.356	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.457 (1.384-1.530)	66	2.000	39 / 31 / 31	10.120	4.360	4	1.940 x 850; 1.900 x 850	560 WLU
560 WFU	1	195 / 70 R 15 C	7.568	6.404	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.700	1.491 (1.416-1.566)	30	2.000	39 / 31 / 31	10.160	4.448	4	-	560 WFU
620 CL	2	155 / 80 R 13 XL	8.031	6.868	2.500 / 2.367	2.628 / 1.950	1.900	1.639 (1.557-1.721)	70	2.200	39 / 31 / 31	10.620	4.872	4	2 x 1.970 x 890	620 CL
650 KFU	2	165 R 13 C	8.381	7.218	2.500 / 2.367	2.633 / 1.950	2.000	1.736 (1.649-1.823)	45	2.200	39 / 31 / 31	10.920	5.222	4 / 2	-	650 KFU
650 UFF	2	155 / 80 R 13 XL	8.331	7.168	2.500 / 2.367	2.628 / 1.950	1.900	1.604 (1.524-1.684)	104	2.200	39 / 31 / 31	10.920	5.172	4	-	650 UFF
660 WFC	2	155 / 80 R 13 XL	8.331	7.168	2.500 / 2.367	2.628 / 1.950	1.900	1.679 (1.595-1.763)	25	2.200	39 / 31 / 31	10.920	5.172	4	-	660 WFC
720 UKFe	2	165 R 13 C	9.031	7.868	2.500 / 2.367	2.636 / 1.950	2.500	1.834 (1.742-1.926)	425	-	41 / 31 / 31	11.640	5.872	5 / 2	-	720 UKFe
720 KWfu	2	165 R 13 C	9.031	7.868	2.500 / 2.367	2.636 / 1.950	2.500	1.857 (1.764-1.950)	411	-	41 / 31 / 31	11.640	5.872	4 / 2	-	720 KWfu
720 WQC	2	165 R 13 C	9.031	7.868	2.500 / 2.367	2.636 / 1.950	2.500	1.842 (1.750-1.934)	447	-	41 / 31 / 31	11.640	5.872	4	-	720 WQC
MAXIA																
585 UL	1	195 / 70 R 15 C	7.713	6.549	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.800	1.526 (1.450-1.602)	93	2.000	39 / 31 / 31	10.290	4.553	4	2 x 2.000 x 800	585 UL
595 KML	1	195 / 70 R 15 C	8.022	6.858	2.500 / 2.367	2.641 / 1.950	1.800	1.571 (1.492-1.650)	31	2.000	39 / 31 / 31	10.592	4.862	3 / 2	2 x 2.000 x 800	595 KML
660 WQM	2	165 R 13 C	8.331	7.168	2.500 / 2.367	2.636 / 1.950	2.000	1.705 (1.620-1.790)	98	2.200	39 / 31 / 31	10.920	5.172	4	-	660 WQM

DONNÉES TECHNIQUES

CARAVANES

GAMME Modèles	COUCHAGES					EMPLACEMENT	EMPLACEMENT					TECHNOLOGIE EMBARQUÉE	GAMME Modèles	
	Dimension couchage du grand lit (longueur x largeur)	Dimension couchage du lit central (longueur x largeur)	Dimension couchage des lits enfants (longueur x largeur)	Dimension couchage du lit pavillon (longueur x largeur)	Dimension couchage de la dinette transformée en lit (longueur x largeur)	Kit autonomie	Support TV *	Réservoir d'eau propre, branchement eau de ville en option	Prise de gaz extérieure	Trappe des espaces de rangement THETFORD à verrouillage central, 752 x 310 mm	Trappe des espaces de rangement MAXI, THETFORD à verrouillage central, 1024 x 329 mm	Emplacement prise extérieure auvent		Nombre de prises 230 V (simple / double)
	mm	mm	mm	mm	mm									
ONTOUR							ONTOUR							
390 SF	1.970 x 1.280	-	-	-	1.940 x 1.350 / 930	Avant gauche	Séjour / Cabinet de toilette	Avant gauche	Avant droit	Avant droit	-	Avant droit	3 / 2	390 SF
460 DL	-	-	-	-	1.938 x 1.000	Arrière gauche	Séjour / Penderie	Avant gauche	Milieu droit	-	Avant droit	Arrière droit	3 / 2	460 DL
470 KMF	1.970 x 1.280	-	2.000 x 750; 2.000 x 700	-	1.850 x 880	Avant gauche	Lit / Penderie	Avant gauche	Avant droit	Avant droit	-	Avant droit	3 / 2	470 KMF
DE LUXE							DE LUXE							
400 SFe	1.950 x 1.375 / 1.085	-	-	-	2.050 x 1.010	Partie avant au centre	Séjour / Lit	Avant gauche	Milieu droit	Avant gauche	-	Milieu droit	2 / 2	400 SFe
460 UFe	1.950 x 1.375 / 1.085	-	-	-	2.038 x 1.350	Partie avant au centre	Lit / Penderie	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant droit	Arrière droit	4 / 1	460 UFe
460 LU	-	-	-	-	2.038 x 1.550 / 1.100	Arrière gauche	Commode	Avant gauche	Avant droit	-	Arrière droit	Arrière droit	3 / 2	460 LU
460 Sff	-	1.890 x 1.460	-	-	1.750 x 770	Milieu gauche	Commode	Arrière gauche	Milieu droit	-	-	Milieu droit	4 / 1	460 Sff
490 KMF	2.070 x 1.280	-	2.000 x 725; 2.000 x 700	-	1.850 x 980	Avant gauche	Lit / Penderie	Avant gauche	Avant droit	Avant droit	-	Avant droit	4 / 1	490 KMF
495 UL	-	-	-	-	2.038 x 1.550 / 1.050	Avant gauche	Séjour / Penderie	Arrière gauche	Avant droit	-	Avant droit	Arrière droit	4 / 1	495 UL
495 WFB	1.985 x 1.330 / 1.095	-	-	-	2.038 x 1.350 / 1.200	Milieu droit	Lit / Frigo	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	4 / 1	495 WFB
515 UHK	-	-	1.800 x 700; 1.850 x 700	2.000 x 1.290	2.038 x 1.600; 1.890 x 1.275 / 980	Partie avant au centre	Commode	Arrière droit	Arrière droit	Arrière gauche	-	Arrière droit	4 / 1	515 UHK
515 UHL	-	-	-	2.000 x 1.290	2.038 x 1.600	Avant gauche	Commode	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant droit	Arrière droit	4 / 1	515 UHL
540 UL	-	-	-	-	2.038 x 1.450 / 1.350	Avant gauche	Commode	Arrière droit	Avant droit	-	Avant droit	Arrière droit	4 / 1	540 UL
540 KMFe	1.950 x 1.375 / 1.085	-	1.840 x 730; 1.840 x 700	-	1.876 x 1.060	Milieu gauche	Séjour / Penderie	Avant droit	Milieu droit	Avant droit	-	Avant droit	5 / 1	540 KMFe
545 KMF	2.000 x 1.380 / 1.090	-	2 x 1.850 x 700	-	1.976 x 1.120	Milieu gauche	Lit droit	Avant gauche	Milieu droit	Avant gauche	-	Milieu droit	4 / 2	545 KMF
560 KMFe	1.950 x 1.570 / 1.280	-	1.840 x 730; 1.840 x 700	-	1.976 x 1.120	Partie avant au centre	Séjour	Avant gauche	Milieu droit	-	Avant gauche	Milieu droit	5 / 1	560 KMFe
EXCELLENT							EXCELLENT							
460 SL	-	-	-	-	1.850 x 770	Avant droit	Commode	Arrière gauche	Milieu droit	-	Avant droit	Milieu droit	5 / 1	460 SL
495 WFB	1.985 x 1.330 / 1.095	-	-	-	2.038 x 1.350 / 1.200	Milieu droit	Lit / Frigo	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	5 / 2	495 WFB
540 WFU	1.985 x 1.330 / 1.095	-	-	-	2.038 x 1.500 / 1.300	Milieu droit	Lit / Frigo	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	5 / 2	540 WFU
560 CFe	1.950 x 1.570 / 1.280	-	-	-	2.233 x 2.050 / 1.650	Partie avant au centre	Commode	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant droit	Arrière droit	5 / 2	560 CFe
EXCELLENT EDITION							EXCELLENT EDITION							
460 UFe	1.950 x 1.375 / 1.085	-	-	-	2.038 x 1.350 / 1.350	Partie avant au centre	Lit / Penderie	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant droit	Arrière droit	5 / 2	460 UFe
490 KMF	2.070 x 1.280	-	2.000 x 725; 2.000 x 700	-	1.850 x 980	Avant gauche	Lit / Penderie	Avant gauche	Avant droit	Avant droit	-	Avant droit	5 / 1	490 KMF
495 UL	-	-	-	-	2.038 x 1.550 / 1.050	Avant gauche	Séjour / Penderie	Arrière gauche	Avant droit	-	Avant droit	Arrière droit	5 / 2	495 UL
540 WLU	-	-	-	-	2.038 x 1.250	Milieu droit	Lit / Frigo	Milieu gauche	Avant droit	-	Arrière droit	Milieu droit	6 / 2	540 WLU
540 UL	-	-	-	-	2.038 x 1.450 / 1.350	Avant gauche	Commode	Arrière droit	Avant droit	-	Avant droit	Arrière droit	5 / 2	540 UL
540 Uff	-	1.890 x 1.460	-	-	2.038 x 1.300 / 1.300	Partie avant au centre	Commode	Arrière droit	Arrière droit	Arrière gauche	-	Arrière droit	5 / 2	540 Uff
545 KMF	2.000 x 1.380 / 1.090	-	2 x 1.850 x 700	-	1.976 x 1.130	Milieu gauche	Lit droit	Avant gauche	Milieu droit	Avant gauche	-	Milieu droit	5 / 2	545 KMF
560 KMFe	1.950 x 1.570 / 1.280	-	1.840 x 730; 1.840 x 700	-	1.976 x 1.130	Partie avant au centre	Séjour	Avant gauche	Milieu droit	-	Avant gauche	Milieu droit	6 / 1	560 KMFe
650 KMFe	1.950 x 1.570 / 1.280	-	2 x 1.850 x 700	-	2.100 x 1.130	Partie avant au centre	Séjour	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant gauche	Avant droit	5 / 2	650 KMFe
650 UMFe	1.950 x 1.570 / 1.280	-	-	-	2.233 x 1.450; 1.800 x 835	Partie avant au centre	Commode	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant gauche	Arrière droit	5 / 3	650 UMFe
PRESTIGE							PRESTIGE							
560 FC	1.950 x 1.400 / 1.110	-	-	-	2.233 x 2.000 / 1.350	Partie arrière au centre	Commode	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	5 / 2	560 FC
560 WLU	-	-	-	-	2.233 x 1.350 / 1.300	Milieu droit	Commode	Milieu gauche	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	6 / 2	560 WLU
560 WFU	1.985 x 1.385 / 1.150	-	-	-	2.233 x 1.600 / 1.300	Partie avant au centre	Commode	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	5 / 3	560 WFU
620 CL	-	-	-	-	2.233 x 2.050 / 1.600	Avant droit	Commode	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant droit	Arrière droit	5 / 1	620 CL
650 KFU	1.985 x 1.385 / 1.150	-	1.880 x 730; 1.840 x 700	-	2.233 x 1.500 / 1.300	Partie avant au centre	Commode	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	5 / 4	650 KFU
650 Uff	-	2.000 x 1.560	-	-	2.233 x 1.700 / 1.450	Partie arrière au centre	Commode	Arrière droit	Arrière droit	-	-	Arrière droit	5 / 2	650 Uff
660 WFC	1.985 x 1.385 / 1.150	-	-	-	2.233 x 2.000 / 1.550	Avant gauche	Commode	Avant droit	Avant droit	-	Arrière droit	Avant droit	6 / 3	660 WFC
720 UKFe	1.950 x 1.570 / 1.280	-	2 x 1.890 x 700	-	2.233 x 1.500; 1.876 x 830	Avant droit	Commode	Arrière droit	Arrière droit	-	Avant droit	Arrière droit	5 / 2	720 UKFe
720 KWFU	1.980 x 1.350 / 1.043	-	2.000 x 725; 2.000 x 700	-	2.233 x 1.650 / 1.350	Avant droit	Commode	Avant droit	Avant droit	-	-	Avant droit	5 / 4	720 KWFU
720 WQC	-	1.990 x 1.395	-	-	2.233 x 2.000 / 1.600	Avant droit	Commode	Arrière gauche	Avant droit	Arrière gauche	-	Avant droit	6 / 2	720 WQC
MAXIA							MAXIA							
585 UL	-	-	-	-	2.233 x 1.500	Avant gauche	Séjour / Cabinet de toilette	Arrière droit	Avant droit	-	Avant droit + gauche	Avant droit	8 / 1	585 UL
595 KML	-	-	2.000 x 760; 2.000 x 730	-	2.233 x 1.400 / 1.300	Avant droit	Séjour / Cabinet de toilette	Milieu gauche	Milieu droit	-	Avant droit + gauche	Milieu droit	8 / 1	595 KML
660 WQM	-	1.990 x 1.395	-	-	2.000 x 1.200	Milieu gauche	Commode	Arrière gauche	Milieu droit	Milieu gauche	-	Milieu droit	8 / 1	660 WQM

FABRIQUÉ EN ALLEMAGNE



Vous trouverez toutes les informations sur les modèles, prix et poids sur notre site internet.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Liste de prix caravanes, saison 2025,
État 30.08.2024

Avec cette liste de prix, toutes les listes de prix précédentes perdent leur validité. Les prix sont des prix recommandés sans engagement au départ usine de Fockbek, TVA comprise. Le contenu de cette brochure correspond aux informations disponibles au moment de la mise sous presse. Sous réserve de modifications de construction et d'équipement, ainsi que d'erreurs.

Les modèles photographiés dans ce catalogue peuvent comprendre des équipements optionnels ou des décorations qui ne font pas partie de l'équipement de série. Sous réserve de différences au niveau de la structure ou des couleurs par rapport aux objets représentés, dans la mesure où celles-ci relèvent de la nature des matériaux utilisés et sont habituelles dans le commerce. Ceci vaut également pour des modifications techniques réalisées sur le véhicule, dans la mesure où la qualité du produit demeure globalement identique ou est améliorée et qu'il n'est pas porté atteinte à l'objet de l'utilisation.

Les prix indiqués sont donnés pour un montage lors de la fabrication de la caravane. Le montage ultérieur de certains équipements optionnels est soit impossible, soit soumis à un important surcoût.

TOUJOURS PRÈS DE CHEZ VOUS



Avec environ 350 partenaires commerciaux et de service, nous sommes toujours présents pour vous. Même en vacances – grâce à l'un des plus grands réseaux de concessionnaires d'Europe.

ALLEMAGNE

Hobby-Wohnwagenwerk
Ing. Harald Striewski GmbH
Harald-Striewski-Straße 15
24787 Fockbek/Rendsburg
www.hobby-caravan.de
www.facebook.com/hobby.de

CH FR

NOTES NUMÉROTÉES

- 1 La hauteur du véhicule peut varier en fonction du modèle, de l'état de l'équipement, de l'essieu, des pneus, de l'équipement optionnel et du chargement et être jusqu'à 120 mm supérieur.
- 2 Pour la masse maximale en charge techniquement admissible, il s'agit de la masse maximale définie par le constructeur et qui ne doit en aucun cas être dépassée lorsque le véhicule est en marche.
- 3 En principe, la « masse en ordre de marche » correspond au poids du véhicule vide de série, conformément aux spécifications du constructeur, et, pour les camping-cars et les fourgons, comprend le réservoir de carburant rempli à 90 % au moins, le poids forfaitaire du conducteur pris en compte de 75 kg, le carburant et les liquides, ainsi que la masse de la carrosserie, de la cabine, du dispositif d'attelage (s'il est monté de série) et du kit de réparation crevaison. Pour les caravanes, la masse en ordre de marche comprend la masse du véhicule équipé de l'équipement de série conformément aux spécifications du constructeur, y compris les liquides, la masse de la carrosserie, les dispositifs d'attelage supplémentaires (s'ils sont de série) et le kit de réparation crevaison. Il s'agit d'une valeur calculée. La tolérance légalement admissible peut aller jusqu'à ± 5 % (voir ajout entre parenthèses). Comme ces marges de tolérance légalement admissibles influent directement sur la charge utile restante, il convient d'en tenir compte dès la configuration du véhicule.
- 4 Concernant la masse maximale de l'équipement spécial, il s'agit d'une valeur calculée pour chaque plan d'aménagement et qui a permis à HOBBY de limiter la masse de l'équipement spécial à commander en usine. Ce faisant, il convient de s'assurer du respect de la « charge utile minimale » légalement imposée. Suite au choix d'un équipement spécial, si la masse du véhicule est telle, qu'entre la masse réelle du véhicule et la masse maximale techniquement admissible, il ne reste plus suffisamment de masse libre pour les passagers (uniquement pour les camping-cars et les fourgons) et la charge utile maximale, au moment de la configuration selon le plan d'aménagement, vous pouvez sélectionner une augmentation de charge (augmentation de la masse maximale techniquement admissible). Vous avez également la possibilité de réduire le nombre de personnes autorisées en ordre de marche (uniquement pour les camping-cars et les fourgons) et/ou de désélectionner l'équipement spécial. Dans le cas contraire, vous ne pouvez poursuivre ni la configuration ni la commande.
- 5 Sous certaines circonstances, il est possible que ce ne soit pas suffisant de baser le choix d'un auvent sur l'indication de cette mesure de développement. La mesure du développement indiquée ne vaut que pour les auvents qui sont entièrement rentrés dans le rail de fixation de la caravane. La mesure du développement peut changer en raison de l'équipement optionnel, de la dimension des pneus, de l'essieu et du chargement. Pour déterminer la mesure exacte du développement de votre auvent, nous vous conseillons de prendre les mesures directement sur la caravane.
- 6 La situation de montage du support de télévision/système d'extraction pour TV permet d'accueillir un téléviseur avec une diagonale d'écran jusqu'à 22" (cotes extérieures maximales 535 x 351 x 50 mm). Exception : les modèles 620 CL Prestige (peut accueillir un téléviseur avec une diagonale d'écran jusqu'à 19") et 660 WQM MAXIA (peut accueillir un téléviseur avec une diagonale d'écran jusqu'à 32").
- 7 Pas en liaison avec une augmentation de charge avec modification technique pour essieux simples avec jantes en alliage léger.
- 8 Dimensions pour la trappe de la soute garage : 1 100 x 520 mm pour les modèles 490 KMFe, 540 KMFe, 560 KMFe ; 1 070 x 1 100 mm pour les modèles 515 UHK et 545 KMFe.
- 9 Pas en combinaison avec le chauffage au sol.
- 10 Alimentation par batterie.
- 11 Avec cette option, la trappe de service est techniquement impossible.
- 12 Comprend : homologation/réception UE par types, COC/documents d'immatriculation partie II et certificat de contrôle des installations de gaz.

Hobby
CONÇU POUR LA VIE